

Profil de Poste  
**IDE EMDD POLE 67P16**

EPSAN - Etablissement Public de Santé Alsace Nord  
141 avenue de Strasbourg, 67171 Brumath Cedex

<b>Identification du poste :</b>	<b>Classification RH : IDE</b>
N° FINESS établissement d'affectation : 670013366	Spécialité d'exercice : <input checked="" type="checkbox"/> Adulte (& mineurs à partir de 16 ans) <input type="checkbox"/> Enfance et adolescence <input type="checkbox"/> Personne âgée
GHT de rattachement : GHT Basse Alsace Sud Moselle	Pôle : 67P16, psychiatrie en milieu carcéral CSS : ingrid.ullmann@ch-epsan.fr
Quotité : 100%, réparti sur 10 Demi- journées hebdomadaires	
Lieu d'exercice : Service Médico- Psychologique, maison d'arrêt de Strasbourg (base), région Grand-Est	

## Description du contexte/environnement du poste

Situé dans le Bas-Rhin, à proximité de Strasbourg, capitale européenne, capitale de Noël, la région offre différentes possibilités de cadre de vie que ce soit dans les hauteurs, les plaines ou près des villes.

L'Etablissement Public de Santé Alsace Nord est le plus important hôpital psychiatrique d'Alsace couvrant 404 communes sur les 522 du département, soit 68% de la population adulte du Bas-Rhin (718 000 habitants), avec 8 secteurs de psychiatrie générale, 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Depuis le 1er juillet 2022, l'EPSAN est en direction commune avec l'hôpital La Grafenbourg, qui intervient dans le champ des personnes âgées.

L'établissement dispose de deux sites d'hospitalisation à temps complet (354 lits répartis à Brumath et Strasbourg) ainsi que 330 places réparties sur plus de 30 structures extrahospitalières, mais aussi de deux structures médico-sociales (FAM et MAS 64 lits), d'une USLD de 72 lits et d'un IFSI/IFAS.

L'EPSAN c'est 1.600 agents répartis sur le territoire au service de la santé mentale.

- Création de poste
- Poste vacant à la date du 1<sup>er</sup> avril 2024
- Poste susceptible d'être vacant à la date du ...



## Profil de Poste IDE EMDD POLE 67P16

La Maison d'arrêt de Strasbourg a ouvert en septembre 1988, elle accueille des personnes écrouées (prévenues ou condamnées), hommes, femmes (19 places) et mineurs (19 places). L'établissement accueille également une unité pour détenus violents (8 places), dispositif expérimental auquel l'équipe du pôle participe.

Le SMPR a quant à lui ouvert le 2 janvier 1989, exclusivement en ambulatoire jusqu'à l'ouverture de l'hébergement le 3 juin 1996 (avec 12 places, soit 10 cellules individuelles, 1 double).

La Maison d'arrêt de Strasbourg dispose depuis sa conception de 440 places, mais accueille régulièrement plus de 650 détenus.

Le SMPR est installé dans un bâtiment dédié, sur trois niveaux, le CSAPA dispose de trois bureaux supplémentaires installés en détention.

Le pôle 67P16 comprend six unités fonctionnelles :

Le Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) appartenant au champ sanitaire en regroupe 5 :

- L'hospitalisation de jour avec hébergement de nuit
- Le CMP Elsau
- Le CMP Berne
- L'AT
- L'équipe mobile Dedans-Dehors (EMOT = EMDD)

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) relève quant à lui du secteur médico-social. Il peut également poursuivre les prises en charges engagées durant l'incarcération dans les locaux du CMP de la rue de Berne

### Les effectifs :

1 praticien hospitalier chef de pôle

3,5 praticiens hospitaliers, dont 1 ETP dédié au CSAPA

5,25 ETP de psychologues, dont 3,25 pour le CSAPA. Comprend 1 ETP de neuropsychologue, dont l'activité est répartie à parts égales entre le SMPR et le CSAPA

3 ETP d'assistantes sociales, (une par secteur d'activité : SMPR/CSAPA/EMDD).

11,30 ETP d'IDE (8,30 au SMPR, 2 au CSAPA, 1 à l'EMDD)

1 éducatrice spécialisée (EMDD)

1 ergothérapeute (CSAPA)

0.5 ETP d'éducatrice sportive (SMPR)

1 cadre de pôle

2 ETP de secrétaires médicales

1 ETP d'ASH, complété par des remplacements ponctuels lors de ses congés et dans la limite des possibilités de l'équipe de bio nettoyage



## Mission(s) générale(s)

### Activités principales

- Participation à l'élaboration du projet de pôle, en particulier dans la définition des missions de l'EMOT (projet FIOP à disposition)
- Elaboration (en équipe) et mise en place du projet individuel de chaque patient/usager
- Développement du travail en réseau avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs (sanitaire, médico-social, social, judiciaire)
- Implication dans la dynamique institutionnelle
- Participation à l'encadrement des stagiaires
- Participation à la gestion matérielle et administrative
- De manière générale : Toutes celles liées au décret de compétence n° 2004.802 du 29 juillet 2004.

## Caractéristiques particulières du poste

La diversité des missions confiées implique une certaine autonomie et nécessite de s'intéresser aux domaines suivants :

- La psychiatrie (bonnes connaissances sémiologiques)
- L'addictologie, y compris dans le cadre de la réduction des risques
- Les réseaux et partenaires associés à la prise en charge des personnes placées sous main de justice
- Le cadre législatif et réglementaire (code de procédure pénale, législation en vigueur dans les domaines de la santé et de la justice, réactualisation régulière des acquis)
- L'institution hospitalière

Horaires de jours (8h30/17h04 avec pause méridienne d'1h), du lundi au vendredi. Possibilités d'interventions le samedi lors de libérations. La couverture géographique d'intervention impose d'être titulaire du permis de conduire.

Mise à disposition d'outils de mobilité (véhicule dédié à l'équipe, téléphone et ordinateur portable)

Indemnité forfaitaire de risque (118 euros par mois), indemnité de résidence (1% du salaire brut), prise en charge pour moitié des abonnements de transport en commun, forfait mobilité.

Repas possibles au sein de la maison d'arrêt à tarif préférentiel, office à disposition de l'équipe.



Profil de Poste  
**IDE EMDD POLE 67P16**

**Responsable(s) hiérarchique(s)**

Mme Kathia Frech, directrice des soins et de la qualité  
Mme Ingrid Ullmann, cadre de pôle

**Responsable(s) fonctionnel(s)**

Chef de pôle : Dr Thierry



## Compétences attendues ou souhaitées

Dans le cadre de la politique de secteur en psychiatrie, le candidat devra avoir la capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire, savoir faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative pour la mise en place de projets. Le professionnel est incité à s'impliquer dans le travail institutionnel.

Il doit pouvoir faire preuve de souplesse pour exercer –en fonction des impératifs de service (remplacement maladie par exemple), d'autres activités ou d'autres fonctions dans le pôle, partiellement ou totalement, sur demande du cadre.

### Spécialités ou connaissances complémentaires :

- Sensibilisation aux difficultés inhérentes à l'environnement carcéral
- Sensibilisation à la prise en charge de personnes présentant des conduites addictives

### Qualités professionnelles :

- Aptitude au travail en équipe (communication orale et écrite)
- Aptitude au travail en collaboration avec des intervenants issus d'autres secteurs d'activité (pénitentiaire, judiciaire, éducatif, etc)
- Capacités relationnelles et d'accueil (avec les patients, les partenaires institutionnels ou associatifs, l'équipe)
- Sens de l'observation
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacités d'écoute, travail de mise à distance
- Ouverture d'esprit, créativité
- Discrétion professionnelle
- Tolérance
- Disponibilité
- Sens des responsabilités et de la délégation



Profil de Poste  
**IDE EMDD POLE 67P16**

**Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :**

**Mme Ingrid ULLMANN**

[Ingrid.ullmann@ch-epsan.fr](mailto:Ingrid.ullmann@ch-epsan.fr)

Cadre supérieure du pôle 67P16

Tél. (secrétariat) : 0390204610

**M. Gilles HAAR**

Cadre supérieur de santé, direction des soins

Tél : 03 88 64 **77 08** – Secrétariat : 03 88 64 **57 41/ 61 51**

Mail : [gilles.haar@ch-espan.fr](mailto:gilles.haar@ch-espan.fr)

Retrouvez toutes les informations sur [www.ch-epsan.fr](http://www.ch-epsan.fr)

